



19 mai 2010

Rapport de M. André Leclercq, vice-président délégué Sport et société

La délégation Sport et société a pour objet le développement de la vie associative, par l'aide à l'association sportive.

S'associer a un sens, c'est l'objet du pôle Culture et éducation, mais s'associer est d'abord une entreprise humaine et tel est l'objet du pôle Vie associative.

Pour faire fonctionner l'association sportive et soutenir son développement, il faut des outils, d'où deux pôles opérationnels : l'un soutient la structuration et la professionnalisation du projet associatif, le pôle Emploi, formation, qualification ; l'autre observe et analyse le fait sportif dans sa dimension sociétale, le pôle Études et recherche.

Pôle Vie associative

Parmi ses conclusions, le 17 décembre 2009, la Conférence de la vie associative a retenu l'intérêt d'une valorisation comptable mieux adaptée aux associations pour permettre une plus juste mesure de l'économie associative. La mise en place d'un groupe de travail sur la connaissance des associations en relation avec le Conseil national de l'information statistique (CNIS) constitue, en quelque sorte, une réponse au rapport de la Commission Stiglitz sur la mesure des performances économiques et du progrès social.

Quelle valeur ajoutée représentons-nous ? Comment estimer économiquement ce que nous appelons l'« utilité sociale du sport » ? Voilà du travail pour le **pôle Études et recherche**.

Dans cette valeur ajoutée, le bénévolat tient toute sa place et sa valorisation n'est pas qu'économique, il s'agit d'une formidable source d'enrichissement non monétaire. Le carnet de vie du bénévole est un outil de gestion des ressources humaines, de capitalisation de compétences, de trace d'un parcours citoyen, il est une initiative du mouvement sportif en voie d'extension à l'ensemble du mouvement associatif.

Il exprime toute la richesse de l'engagement volontaire au bénéfice du développement des territoires dans le cadre d'une économie sociale et solidaire indispensable au bien vivre ensemble.

Pôle Emploi, formation, qualification

Le pôle Emploi, formation, qualification, constitue la déclinaison technique de la politique de professionnalisation initiée par le CNOSF depuis plus de 15 ans.

Cette déclinaison s'articule autour de deux orientations majeures :

- l'accompagnement à la professionnalisation par l'emploi et la structuration de la vie associative : le CNAR (Centre national d'appui et de ressources) Sport.
- le développement de la formation et des certifications : l'IFoMoS, l'Institut de formation du mouvement sportif sous la présidence de Fernand Duchaussoy.

Les faits marquants sur la professionnalisation ont été en 2009 :

- la 4^{ème} journée nationale sur la professionnalisation ;
- la 1^{ère} journée d'échanges sur « le dialogue social européen et le cadre européen des certifications » en partenariat avec l'Association européenne des employeurs du sport (EASE), le mercredi 25 mars 2009.

Pour la formation et les certifications, l'essentiel à retenir ici concerne :

- la signature de l'accord-politique sur les certificats de qualification professionnelle (CQP) en novembre 2009 ;
- la mise en place d'une cellule d'accompagnement pour les fédérations désireuses de développer une certification ;
- l'appui à la mise en place d'ingénieries de formation au sein des fédérations (FF Football, FF Voile).

Enfin, on espère beaucoup de la transformation de l'ONMAS (Observatoire national des métiers de l'animation et du sport) en groupement d'intérêt public « Observatoire des formations, des emplois et des métiers de l'animation et du sport » (OFEMAS).

Pôle Culture et éducation

Avec Jean Vintzel qui pilote ce pôle et préside l'académie olympique, les actions coordonnées se multiplient.

La prise en compte du sport comme média de culture générale et de l'olympisme comme vecteur d'éducation avance. Aux États généraux du sport, en 2002, je demandais publiquement pourquoi on ne pouvait pas jouer à la pétanque pendant les cours de mathématiques ou de physique. Aujourd'hui, c'est fait (enfin presque), le sport fait désormais partie du programme de physique et de chimie en seconde.

Dans la Vienne, les classes « Sport et sciences » ont beaucoup de succès, tant auprès des élèves que des enseignants d'EPS, de mathématiques, de physique, de sciences de la vie et de la terre. Ce qui est vrai dans les sciences pour l'ingénieur l'est aussi pour les sciences de la santé, celles de l'environnement, les sciences humaines et sociales.

C'est ce que démontre, pour la cinquième année le Camp olympique de la jeunesse, organisé avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), dont le regroupement national se tient à Sarzeau en ce moment même et que vous pouvez suivre en vidéo sur Internet à partir du site du CNOSF.

Académie nationale olympique

Dans la prise en compte de cette dimension éducative et culturelle, l'académie olympique tient toute sa place.

Il n'y a pas d'avenir maîtrisé sans construction raisonnée du présent prenant racine dans les acquis du passé. L'opération Mémoire du mouvement sportif, sous la direction de Colette Ambroise-Thomas, se poursuit et s'internationalise (c'est-à-dire qu'il s'exporte). Encore une fois, il est essentiel de valoriser ce fabuleux patrimoine d'expérience humaine qu'est l'activité sportive dans nos territoires pour donner du sens à notre action.

Le programme continue de se structurer en développant sa relation aux universités avec un centre d'études.

Il innovera les 8 et 9 novembre de cette année par un colloque international à l'occasion du championnat du monde d'escrime en valorisant la magnifique dimension culturelle de ce sport.

Escrime et francophonie vont de pair et je conclus mon propos en saluant la création, en septembre 2009 à Beyrouth à l'occasion des Jeux de la Francophonie, de l'Association francophone des académies olympiques, dont le siège est situé ici même et dont le secrétaire général est Jean Vintzel.